



## **Le point sur le Fonds pour les infrastructures**

### **Le point sur la gestion et les technologies de l'information**

#### **Rapport du Comité du programme, du budget et de l'administration du Conseil exécutif à la Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé**

1. Le Secrétariat a fait le point sur les progrès réalisés dans le domaine de la gestion et des technologies de l'information, ainsi que sur l'emploi des crédits du Fonds pour les infrastructures et sur le financement de ce fonds.<sup>1</sup>
2. En réponse au Comité, qui demandait un complément d'information sur le financement du Fonds et sur l'emploi des crédits, le Secrétariat a expliqué que le Fonds pour les infrastructures fournissait les capitaux de départ nécessaires aux investissements, principalement dans les services informatiques de base (par exemple, pour les fonctions institutionnelles), une part croissante de ces investissements venant à l'appui des systèmes d'information sanitaire (par exemple, les observatoires mondiaux). Le défi résidait ensuite dans le financement des coûts récurrents engendrés par la pérennisation de ces services en dehors du segment de base du budget programme. Ces coûts ont augmenté avec l'évolution des technologies, mais le segment de base est resté globalement inchangé.

#### **RECOMMANDATION À L'ASSEMBLÉE DE LA SANTÉ**

3. Le Comité, au nom du Conseil exécutif, a recommandé à l'Assemblée de la Santé de prendre note du rapport.

= = =

---

<sup>1</sup> Document A76/33.